RCS : TOULOUSE
Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2022 B 02707
Numéro SIREN : 913 222 816
Nom ou dénomination : AB7 CROISSANCE

Ce dépôt a été enregistré le 04/07/2023 sous le numéro de dépôt B2023/016035

DGFiP N° 2050-SD 2023

cerfa

N° 15949 * 04

ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

1. BILAN – ACTIF

Désignation de l'entreprise : AB7 CROISSANCE - SIREN : 913222816

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 8

Néant

Exercice N clos le 31/12/2022

				Brut		Amortissements, provisions	Net
Capital souscrit non appelé		TOTAL (I)	AA				
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement	AB		AC		
		Frais de développement	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		autres immos incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immo. incorporelles	AL		AM		
	Immobilisations corporelles	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Install. techniques, matériel et outillages industriels	AR		AS		
		Autres immos corporelles	AT		AU		
		Immos en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	Immobilisations financières	Participations evaluées selon méthode équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	59 951	CV		59 951
		Créances rattachées à participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières	BH		BI		
		Total (II)	BJ	59 951	BK		59 951
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
		Avances et acomptes sur commandes	BV		BW		
	Créances	Clients et comptes rattachés (3)	BX		BY		
		Autres créances (3)	BZ		CA		
		Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC		
	Divers	V.M.P. (dont actions propres:)	CD		CE		
		Disponibilités	CF	349	CG		349
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)	CH		CI		
		Total (III)	CJ	349	CK		349
		Frais d'émission d'emprunts à étaler (IV)	CW				
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
		Ecarts de conversion actif (VI)	CN				
		Total général (I à VI)	CO	60 300	1A		60 300

(1) Droit au bail		(2) à moins d'un an	CP		(3) à + d'1 an	CR	
Clause de réserve de propriété - immob.			stocks		créances		

CERTIFIÉ CONFORME

2. BILAN – PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051-SD 2023
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise	AB7 CROISSANCE - SIREN : 913222816				Néant :
					Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (dont versé :		61 000)	DA	61 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ..			DB	
	Ecarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence	EK	)	DC	
	Réserve légale (3)			DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Rés. réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)	B1	)	DF	
	Autres réserves (dont relat.achat œuvres orig.artistes vivants)	EJ	)	DG	
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	-6 640
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées			DK	
	TOTAL (I)			DL	54 360
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
	TOTAL (II)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
Dettes	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)	EI	)	DV	4 500
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	1 440
	Dettes fiscales et sociales			DY	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
	TOTAL (IV)			EC	5 940
	Ecarts de conversion passif **TOTAL (V)**			ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	60 300

Renvois				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		- Écart de réévaluation libre	1D	
		- Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve réglementée des plus-values à long terme		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	5 940
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

3. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2052-SD 2023
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : AB7 CROISSANCE - SIREN : 913222816 — Néant

			Exercice N				
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		TOTAL	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	FA		FB		FC	
	Production vendue - biens	FD		FE		FF	
	Production vendue - services	FG		FH		FI	
	Chiffre d'affaires nets	FJ		FK		FL	
	Production stockée					FM	
	Production immobilisée					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges (9)					FP	
	Autres produits (1) (11)					FQ	
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)					FR	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS	
	Variation de stocks (marchandises)					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					FU	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6bis)					FW	6 640
	Impôts, taxes et versements assimilés					FX	
	Salaires et traitements					FY	
	Charges sociales (10)					FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations	- dotations aux amortissements				GA	
		- dotations aux provisions				GB	
	Sur actif circulant . dotations aux provisions					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)					GF	6 640
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG	-6 640
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée **(III)**					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré **(IV)**					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)					GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)					GU	
2 – RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)						GV	
3 – RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I–II+III–IV+V–VI)						GW	-6 640

4. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053-SD 2023
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : AB7 CROISSANCE - SIREN : 913222816 — Néant ☐

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	
Impôts sur les bénéfices **(X)**		HK	
Total des produits (I + III + V + VII)		HL	
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	6 640
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total produits - total charges)		HN	-6 640

RENVOIS .

(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont produits de locations immobilières	HY	
(2) Dont produits d'exploit. afférents à des exercices antérieurs (à dét. au (8)	1G	
(3) Dont crédit-bail mobilier	HP	
(3) Dont crédit-bail immobilier	HQ	
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antér. (à dét. au (8)	1H	
(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 b du CGI)	HX	
(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9) Dont transferts de charges	A1	
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11) Dont produits redevances pour concessions de brevets, de licences	A3	
(12) Dont charges redevances pour concessions de bervets, licences	A4	

(13) Dont primes et cotisations sociales professionnelles

facultatives	A6		obligatoires	A9	
dont cotisations facultatives Madelin	A7		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	

(7) Détail produits et charges exceptionnels	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Charges antérieures	Produits antérieurs

AB7 CROISSANCE
Société par actions simplifiée au capital de 61 000 €
Siège social : chemin des Monges 31 450 DEYME
913 222 816 R.C.S. TOULOUSE

EXTRAIT DU ROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 22 MAI 2023

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, sur proposition du Président, décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 6 640 euros en totalité au compte "Report à nouveau" qui s'élève désormais à la somme de – 6 640 euros.

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende depuis la constitution de la société étant rappelé qu'il s'agit du premier exercice clos.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Le Président de l'assemblée
Monsieur Christophe CHELLE